

**Conseil de quartier de Port Aviation –
15 Juin 2016**

Points abordés lors du conseil de quartier de Mars 2016	Situation au 15 Juin 2016
Les travaux GRDF	Les travaux GRDF ont débuté le 29/03/2016. Les interventions sur le réseau de gaz et les remblais sont terminés (toutes les canalisations ont été rebouchées). Il reste encore 20 % des reprises d'enrobés chaussées ou trottoirs à effectuer. Des retards sont à prévoir en lien avec les inondations
Les travaux IME Arc en Ciel	Les travaux ont débuté le 18/04/2016 pour une durée de 4 mois. La fin des travaux est prévue en août, la livraison et la mise en service de l'équipement à la rentrée 2016. L'objectif est d'aménager, dans le bâtiment modulaire, les deux salles d'activité de l'école élémentaire Du Bellay pour libérer 2 salles de classe pour la rentrée 2016.
Les locaux de Maryse Bastié vont-ils être récupérés pour permettre l'agrandissement du collège et/ou de l'école ?	La remise à disposition des locaux à la commune au 1 ^{er} septembre par la MJC Maryse Bastié s'inscrit dans une double démarche. Tout d'abord permettre le redéploiement des activités du service de la jeunesse conformément à la finalisation de la politique municipale en direction de ces publics, en partenariat avec la Mission locale, l'Antenne emploi de l'EPT12 et Viry-Grigny Prévention. Ensuite anticiper sur le projet d'extension du collège Esclangon demandé par la Ville au Conseil départemental.
Est-il possible d'augmenter la capacité d'accueil de l'Envol ou de penser à l'ouverture d'un nouvel équipement ?	L'équipe municipale finalise actuellement une Programmation Pluriannuelle d'Investissement pour la durée du mandat. Celle-ci intégrera prioritairement des travaux de sécurité de l'équipement et pourrait prévoir des travaux d'amélioration de l'accueil du public et des artistes. L'intention est d'ouvrir davantage l'établissement sur ce secteur du centre-ville et d'en faciliter l'accès aux Castelvirois notamment pour l'achat et la réservation des places de spectacles. En revanche, la construction d'un nouvel équipement type salle de spectacle d'une jauge supérieure n'est pas à l'ordre du jour.
L'accueil de Mégève	Le service des Domaines a estimé la valeur du bien dit la Ferme et ses annexes à 1 640 000 eu. La ville a consulté plusieurs agences immobilières de Mégève et alentours pour trouver acquéreur du bien. Un candidat a formulé une offre d'achat de l'ensemble pour un montant de 1 750 M €.Le compromis de vente sera signé dans les prochains jours. Il comportera des clauses suspensives garantissant la sécurité de l'opération. Une

	partie du produit de la recette de cette cession permettra à la Commune de financer les travaux de rénovation du centre de vacances qui se montent à 953 125 € HT.
Le local Electrofroid	Deux entreprises ont manifesté leur intérêt pour les anciens locaux d'Electrofroid (un commerce de fenêtrages qui n'a pas donné suite et un garage, activité non tolérée par le PLU car source de nuisances) mais il n'y a pas de preneurs pour l'instant. Pour le moment, Le propriétaire conserve son local pour louer des places de stationnement. La Ville souhaite qu'une activité économique compatible avec l'environnement du quartier se développe sur ce site.
La barrière installée de la place du café des sports au niveau de Gabriel Péri	La Police Municipale a procédé au retrait des barrières Vauban qui avaient été positionnées par l'entreprise qui intervient dans le bâtiment de l'ancien Café des Sports pour le compte du propriétaire.
Les travaux sur la voirie	Une visite de l'avenue Baronne de La Roche a été organisée le 14 Mai 2016 pour constater la présence de trottoirs abîmés et surélevés par des racines d'arbres. L'agglomération interviendra sur les trottoirs les plus dangereux d'ici la fin juin 2016. Par ailleurs le Conseil départemental envisage des réparations ponctuelles sur le Bd Gabriel Péri pour 2016 et les marquages nécessaires seront effectués par l'EPT12.
L'EHPAD	La SNI doit proposer à la ville un projet. Le projet d'EHPAD figure dans le PADD qui a été adopté en Conseil municipal le 15/12/2015. Son implantation est jusqu'à nouvel ordre prévue dans le secteur des Coteaux de l'Orge.

Pour tout contact : conseils.quartier@viry-chatillon.fr